

Olnet pastille pro

Pastilles lavage vaisselle pour machines professionnelles. Eau dure.

Pastille destinée au lavage de la vaisselle en machine professionnelle, semi professionnelle et ménagère. Contient un agent anticalcaire pour une utilisation en eau dure.

Mode d'emploi

Dosage : 1 à 2 g/l d'eau, soit une ou deux pastilles pour une cuve de 25 litres d'eau environ.
Rajouter une dose tous les 7 à 8 paniers.
Température de lavage : 50 à 60 °C.

Conditionnements

- Emballage : seau de 10 Kg.

Données techniques

- Aspect : pastilles de 25 grammes.

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

Sécurité selon FDS

Matière corrosive pour les métaux, Catégorie 1.
Corrosion cutanée, Catégorie 1B.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022

Ind. 7 ■

